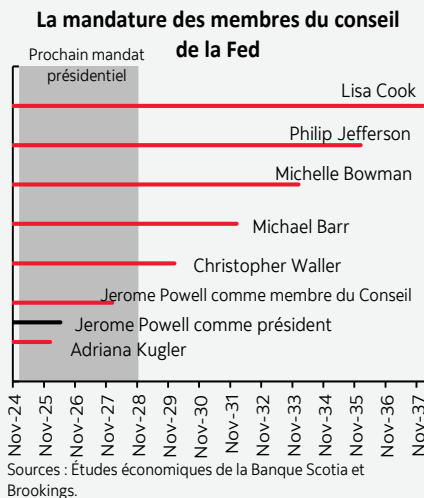


Contributeurs

**Derek Holt**, VP et chef des Études économiques sur les marchés des capitaux  
Études économiques de la Banque Scotia  
416.863.7707  
[derek.holt@scotiabank.com](mailto:derek.holt@scotiabank.com)

Graphique 1



## Le FOMC baisse les taux et gagne du temps

- Le taux directeur a été abaissé comme prévu de 25 points de base à 4,75 %.
- Les marchés ont très peu réagi.
- Il y a eu quelques changements importants dans les déclarations.
- Powell et consorts surveillent les changements de politiques et en tiendront compte lorsqu'ils se produiront.
- Ils risquent alors d'intervenir encore une fois trop tard.
- Powell a précisé qu'il s'inquiète encore de la sécurité de l'emploi — du moins jusqu'à la fin de son mandat.

La fourchette des taux directeurs de la Réserve fédérale a été abaissée de 25 points de base, comme on s'y attendait généralement. Le discours louvoyant de l'essentiel de la conférence de presse a permis essentiellement de préciser que le FOMC est en quelque sorte en porte-à-faux, puisqu'il attend de prendre connaissance des changements qui pourraient être apportés aux autres politiques macroéconomiques dans la foulée de la présidentielle américaine. Or, dans l'ensemble, je ne crois pas que nous ayons appris beaucoup d'information pour ce qui est du point de vue à plus court terme aujourd'hui, et le parcours qui nous mènera à la réunion de décembre est toujours tributaire des données, selon un parti pris important pour une autre baisse d'un quart de point.

Nous analysons ci-après une flopée de changements apportés aux déclarations, après avoir tenté de transcrire l'ensemble des réponses apportées aux questions durant la conférence de presse.

Les points essentiels de la période de questions ont permis d'apprendre que le Comité ne préjugera pas d'autres interventions monétaires potentielles et qu'il en tiendra compte lorsqu'il les connaîtra; le président a très clairement fait savoir au monde entier que son emploi est sécurisé lorsque se déroulera le changement d'administration — du moins jusqu'à ce que le mandat de président de Jerome Powell prendra fin en 2026 (mai 2026), et probablement moins vraisemblablement, jusqu'à la fin de son mandat de gouverneur (janvier 2028). Le graphique 1 est consacré à la mandature de Jerome Powell et les autres gouverneurs; le seul autre mandat qui arrive à expiration pendant le mandat de la nouvelle administration est celui d'Adriana D. Kugler.

Même si je pense que Jerome Powell n'avait guère le choix aujourd'hui, on peut constater à quel point les banques centrales trébuchent dans les difficultés. S'il croit vraiment (!) ce qu'il a dit, on ne peut alors que réagir aux changements intervenus dans les autres politiques (budgétaires, commerciales et migratoires) ainsi qu'aux autres évolutions connues et réalisées, pour ensuite les modéliser et commencer à en constater les effets. Autrement dit, lorsqu'il sera trop tard, comme nous l'avons vu quand l'inflation est sortie des clous et qu'on s'est ensuite battu pour la remettre dans les clous. C'est ce qui explique le surciblage ou le sous-ciblage des banques centrales, qui est source d'une grande partie de la volatilité que nous connaissons à la longue, à mon avis. C'est ce qui vient nous rappeler les différences entre l'univers des investisseurs et l'univers des politiques.

### Les changements dans les déclarations

Les déclarations sont venues mettre au point le libellé dans quelques passages qui paraissaient plutôt importants, et pendant la conférence de presse, Jerome Powell n'a fait que déclarer que ces passages ne l'étaient pas. Veuillez consulter la comparaison des déclarations dans l'appendice.

Dans la précédente déclaration, la mention selon laquelle « Le Comité est convaincu que l'inflation évolue durablement vers 2 % » a été biffée. En surface, on ne sait pas vraiment pourquoi cette mention a été radiée. L'a-t-elle été parce que la Fed est moins confiante maintenant, à la lumière des récentes données sur l'inflation et peut-être même en raison de la présidentielle américaine? Ou encore, la Fed a-t-elle voulu dire qu'elle a simplement atteint un nouveau point d'équilibre dans l'amélioration de sa confiance, sans toutefois parcourir beaucoup de chemin?

On a donc demandé à Jerome Powell s'il y avait un fond de politique dans le nouveau libellé sur l'inflation et si ce libellé voulait dire qu'on ouvrait la porte à une pause en décembre. Voici ce qu'il a déclaré :

« Non, pas vraiment. Le critère pour gagner en confiance était celui de la première baisse de taux en septembre. Si on en tient compte, il s'agit d'un nouveau pronostic. Nous avons davantage l'assurance que nous sommes en voie d'atteindre la cible de 2 %. Nous ne pensons pas qu'il s'agit du moment

Le 7 novembre 2024

opportun pour publier un pronostic. Il y a beaucoup d'incertitude. Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre destination, sans toutefois connaître la destination exacte et le rythme auquel nous évoluerons. »

On pourrait remettre cette affirmation en question en notant aussi que la déclaration supprime la mention « ... à la lumière des progrès dans l'inflation », qui terminait le troisième paragraphe de la précédente déclaration. Je ne suis pas certain d'être d'accord avec cette insouciance sur cette question.

L'une des raisons pour lesquelles je fais cette affirmation, c'est que récemment, l'inflation fondamentale a recommencé à monter tendanciellement (graphique 2). C'est aussi parce que la vigueur soutenue de l'économie américaine fait perdurer les pressions qui pèsent sur la capacité de cette économie, qui reste en territoire de demande agrégée excédentaire. C'est aussi parce qu'on en est venu à être progressivement plus incertains du parcours à suivre pour atteindre durablement la cible inflationniste de 2 % compte tenu de l'enchevêtrement potentiel des autres changements qui seront probablement apportés aux politiques commerciales, migratoires et budgétaires.

Le dernier changement apporté aux déclarations a consisté à modifier légèrement le libellé sur la situation du marché du travail dans le paragraphe liminaire. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un changement important. Parler de la « conjoncture du marché du travail qui s'est généralement apaisée » n'est pas vraiment différent de la mention « les gains de l'emploi se sont ralentis ».

### Les questions qui n'ont pas été posées

Avant de parler des questions qui ont été posées, on aurait dû demander pourquoi Powell et consorts croient que la balance des risques pour les objectifs du double mandat est aujourd'hui la même (après l'élection) qu'elle était en septembre. On aurait pu lui demander des précisions. Il aurait été préférable de dire qu'on ne le savait pas. Il faut s'attendre à ce que l'on revienne sur cette déclaration dans les réunions suivantes, lorsque l'administration sera confiée au nouveau parti élu.

### La période de questions pendant la conférence de presse

Voici les questions qui ont été posées pendant la conférence de presse, qui a duré à peu près 40 minutes.

#### Q1. Vous attendez-vous à d'éventuels basculements de la politique dans la foulée de la présidentielle américaine?

**R1.** Dans le court terme, l'élection n'aura aucun effet. Nous ne savons pas quels pourraient être la chronologie et les effets des changements de politique. Nous ne supposons rien, nous ne spéculons pas et nous ne présumons de rien.

#### Q2. Les risques de croissance que comportent la hausse des rendements des bons du Trésor sont-ils différents aujourd'hui par rapport à il y a un an, alors que les rendements étaient plus élevés?

**R2.** Les taux obligataires longs sont aujourd'hui proches de ce niveau. Nous surveillons la situation et nous voulons savoir à quel moment ils se tasseront. Il semble que les mouvements portent non pas essentiellement sur la montée des attentes inflationnistes, mais plutôt sur la vigueur de la croissance et la diminution des risques de baisse.

#### Q3. Les projections du FOMC pour septembre paraissent-elles d'actualité aujourd'hui?

**R3.** Nous sommes aujourd'hui entre deux cycles et nous ne voulons pas faire de commentaires. Depuis que nous avons publié ces prévisions, nous avons constaté que la croissance est plus vigoureuse et que certains risques de baisse, dont les révisions, ont diminué. Nous en tiendrons compte. Dans le même temps, nous avons pris connaissance d'un rapport sur l'inflation qui n'était pas terrible, mais qui indiquait que l'inflation a augmenté. Nous aurons plus de données à la réunion de décembre.

#### Q4. Sur quoi allez-vous vous pencher spécifiquement en décembre? Pensez-vous toujours que le tracé en pointillé de septembre pour la prochaine année est toujours valide?

**R4.** Puisque nous n'établissons pas de prévisions dans cette réunion, je ne peux pas répondre à cette question. Nous publierons une autre prévision en décembre. Les taux ont aujourd'hui baissé de 75 points de base, et nous nous demandons s'il s'agit bien du point auquel nous voulons nous situer. Nous voulons emprunter un parcours intermédiaire en maintenant la vigueur du marché du travail, mais en progressant pour atteindre notre cible inflationniste de 2 %. Je crois que nous y arrivons, mais nous verrons bien.

#### Q5. Faut-il toujours s'attendre à des baisses d'un point de pourcentage complet en 2025?

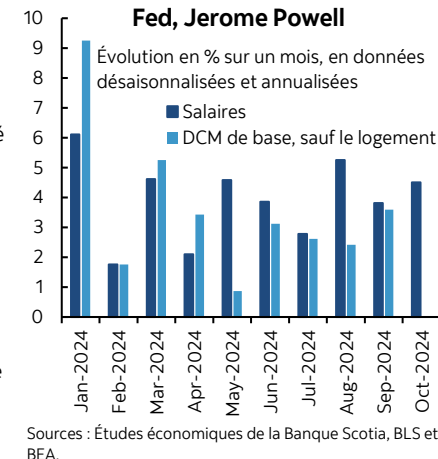
**R5.** Je ne peux pas répondre à cette question. Nous sommes en voie d'adopter une posture plus neutre. Il reste six semaines à écouler avant la réunion de décembre. Je ne me prononce pas contre ni pour cette éventualité.

#### Q7. La hausse des rendements cache-t-elle une augmentation des déficits?

**R7.** Nous ne commentons pas la politique budgétaire, et je n'ai pas plus d'information à donner sur les rendements obligataires. Nous préférons attendre de modéliser le résultat des changements qui pourraient être apportés au code fiscal. Le modèle en tient compte lorsque les autres changements sont effectivement adoptés. Il s'agit d'un processus qui demande un certain temps. Nous allons nous pencher sur l'effet net de tous les changements à apporter aux politiques, comme nous le faisons chaque fois que l'administration change. Il n'y a rien à modéliser à l'heure actuelle.

Graphique 2

### La nouvelle crainte du président de la Fed, Jerome Powell



**Q8. Croyez-vous que vous devez vous en remettre aux taux actuels ou qu'il s'agit d'un signal qui indique que vous devez faire moins?**

**R8.** Nous avons besoin de durabilité. Il faut se rappeler que le bond des rendements obligataires longs était temporaire. Nous sommes en train de décomposer l'évolution des rendements et d'analyser d'autres mouvements. Mais à l'heure actuelle, il ne s'agit pas d'un facteur important dans notre analyse de la situation.

**Q9. Pourquoi procéder à tant de baisses alors que la conjoncture récente est vigoureuse?**

**R9.** La maximisation de l'emploi et la stabilité des prix constituent notre mandat. Nous pensons que la politique est toujours restrictive. Les variables de notre objectif s'améliorent. Il n'est pas nécessaire que le marché du travail se ralentisse encore pour accomplir cette partie de notre mandat. Le travail de lutte contre l'inflation n'est pas terminé, mais il y a des progrès.

**Q10. Qu'est-ce qui pourrait vous amener à marquer une pause en décembre?**

**R10.** Nous n'avons pas du tout pris de décision à ce propos. Nous sommes en train d'abaisser nos taux directeurs. Nous sommes prêts à remanier notre évaluation du rythme à adopter et de la destination visée. À l'heure où nous nous rapprochons du point neutre, il pourrait être approprié de ralentir le rythme. Nous avons atteint un point où nous ralentissons le rythme un peu comme un avion qui ralentit à l'approche de l'aéroport.

**Q11. L'inflation fondamentale se situe à 2,7 % depuis juillet. N'est-ce pas une raison de marquer une pause à cette réunion?**

**R11.** Les chiffres à trois et à six mois sont de l'ordre de 2,3 %. Ces chiffres nous apprennent que nous avons vraiment accompli d'énormes progrès. Les services distincts du logement et les biens regagnent les niveaux auxquels ils se situaient lorsque nous avons maintenu un taux d'inflation de 2 % au début des années 2000. On ne peut en dire autant des services de logements. L'inflation est très faible dans les loyers du marché. Il faut compter plusieurs années pour que les baux en cours s'y adaptent, ce qui témoigne des pressions inflationnistes passées. Pour ce qui est du marché du travail, il ne s'agit pas d'une source de pressions inflationnistes. On pourrait constater un rattrapage de l'inflation dans des secteurs comme l'assurance automobile et d'autres domaines. Dans la lutte contre l'inflation, nous entrevoyons un parcours cahoteux; le parcours devrait tendre vers la cible de 2 % dans les prochaines années.

**Q12. Cherchez-vous rapidement à atteindre le point neutre?**

**R12.** Rien, dans les statistiques, ne nous dit que nous devrions nous précipiter. Le bon moyen d'atteindre le point neutre consiste à faire preuve de circonspection et de patience.

**Q13. Avez-vous appris quoi que ce soit sur ce que pensent les Américains de l'économie d'après les résultats de la présidentielle?**

**R13.** Je ne veux pas répondre aux questions sur la présidentielle.

**Q14. À quel moment atteignons-nous un seuil auquel le marché du travail se ralentit beaucoup trop?** Le taux de chômage a été de 4 % ou plus, et l'indicateur le plus vaste accuse une hausse d'un demi-point par rapport à il y a un an; le taux de départ est en train de plonger. Au colloque de Jackson Hole, vous avez déclaré qu'un autre ralentissement serait une mauvaise nouvelle.

**R14.** Nous avons constaté une évolution à la hausse du chômage. Je n'irai pas jusqu'à dire que le marché du travail s'est parfaitement stabilisé, puisqu'il s'est ralenti peu à peu; or, nous voulons le garder dans une excellente situation. Les salaires sont toujours légèrement supérieurs à ce qu'ils devraient être pour garder l'inflation à 2 %, à moins que la productivité reste solide. Les gains de salaires cadrent aujourd'hui avec l'inflation de 2 % compte tenu des chiffres sur la productivité. [Note de la rédaction : On ne peut en dire autant après les chiffres et les révisions de cet avant-midi.] [Note de la rédaction : Il aurait dû signaler l'accroissement de la population et l'augmentation du taux de participation à la population active dans les dernières années pour expliquer la hausse du taux de chômage.]

**Q15. Si Donald Trump vous demandait de démissionner, le feriez-vous?**

**R14.** Non.

**Q15. La loi vous oblige-t-elle à démissionner?**

**R15.** Non.

**Q16. S'il y avait des nuages noirs à l'horizon, que voudraient-ils dire?**

**R16.** Les risques géopolitiques sont élevés, mais ont eu relativement peu d'effet sur l'économie américaine. L'économie des États-Unis est très solide. [Note de la rédaction : Il n'a pas répondu à la question.]

**Q17. Vos prédécesseurs se sont exprimés avec véhémence en déclarant qu'à leur avis, la politique budgétaire créait des déséquilibres. Ferez-vous de même?**

**R17.** J'ai déclaré à maintes reprises, ni plus ni moins que mes prédécesseurs, que le parcours budgétaire du gouvernement américain est intenable. Le niveau des dépenses n'est pas intenable, mais le parcours l'est. Le déficit est très considérable dans une conjoncture de plein-emploi. C'est une menace pour l'économie.

**Q18. Le président a-t-il le pouvoir de vous congédier ou de vous limoger, vous-même ou les gouverneurs?**

**R18.** La loi ne le permet pas. [Note de la rédaction : Dans une question complémentaire, on aurait pu lui demander si le président pouvait changer la loi...]

Le 7 novembre 2024

**Q19. Les attentes inflationnistes à plus long terme semblent avoir augmenté, notamment d'un demi-point, depuis que vous avez abaissé les taux en septembre. La possibilité que les attentes inflationnistes soient désarrimées ou arrimées à un niveau supérieur vous inquiète-t-elle?**

**R19.** Je me suis penché sur les swaps d'inflation à cinq ans dans cinq ans, qui retiennent beaucoup notre attention, et ils n'évoluent guère. [Note de la rédaction : Ils ont augmenté d'un quart de point depuis septembre, alors que le point d'équilibre entre l'inflation et le marché des titres du Trésor protégés contre l'inflation (TIPS) a plus augmenté.]

**Q21. Vous inquiétez-vous de l'influence de Donald Trump sur la Fed?**

**R21.** Je ne vais pas parler aujourd'hui de l'actualité politique.

**Q22. Pouvez-vous éliminer la possibilité d'une hausse des taux d'intérêt l'an prochain?**

**R22.** Non. Je n'éliminerais aucune possibilité, mais une hausse nous paraît peu probable.

**Q23. Serait-il opportun, pour la Fed, de sous-cibler le taux d'inflation de 2 % pendant un certain temps afin de compenser la précédente hausse de l'inflation?**

**R23.** Non. Le sous-ciblage ne fait pas partie de notre structure-cadre, et il ne s'agit pas d'une question sur laquelle nous allons nous pencher dans l'examen de cette structure-cadre. [Note de la rédaction : Il y a eu une question sur le ciblage du niveau de prix, et les banques centrales ont généralement rejeté cette option.]

Le 7 novembre 2024

**DATE DE PUBLICATION : Le 7 novembre 2024**

Recent indicators suggest that economic activity has continued to expand at a solid pace. **Since earlier in the year, labor market conditions have generally eased**, and the unemployment rate has moved up but remains low. Inflation has made progress toward the Committee's 2 percent objective but remains somewhat elevated.

The Committee seeks to achieve maximum employment and inflation at the rate of 2 percent over the longer run. The Committee judges that the risks to achieving its employment and inflation goals are roughly in balance. The economic outlook is uncertain, and the Committee is attentive to the risks to both sides of its dual mandate.

In support of its goals, the Committee decided to lower the target range for the federal funds rate by 1/4 percentage point to 4-1/2 to 4-3/4 percent. In considering additional adjustments to the target range for the federal funds rate, the Committee will carefully assess incoming data, the evolving outlook, and the balance of risks. The Committee will continue reducing its holdings of Treasury securities and agency debt and agency mortgage-backed securities. The Committee is strongly committed to supporting maximum employment and returning inflation to its 2 percent objective.

In assessing the appropriate stance of monetary policy, the Committee will continue to monitor the implications of incoming information for the economic outlook. The Committee would be prepared to adjust the stance of monetary policy as appropriate if risks emerge that could impede the attainment of the Committee's goals. The Committee's assessments will take into account a wide range of information, including readings on labor market conditions, inflation pressures and inflation expectations, and financial and international developments.

Voting for the monetary policy action were Jerome H. Powell, Chair; John C. Williams, Vice Chair; Thomas I. Barkin; Michael S. Barr; Raphael W. Bostic; Michelle W. Bowman; Lisa D. Cook; Mary C. Daly; Beth M. Hammack; Philip N. Jefferson; Adriana D. Kugler; and Christopher J. Waller.

**DATE DE PUBLICATION : Le 18 septembre 2024**

Recent indicators suggest that economic activity has continued to expand at a solid pace. **Job gains have slowed**, and the unemployment rate has moved up but remains low. **Inflation has made further progress toward the Committee's 2 percent objective but remains somewhat elevated.** The Committee seeks to achieve maximum employment and inflation at the rate of 2 percent over the longer run.

**The Committee has gained greater confidence** that inflation is moving sustainably toward 2 percent, **and judges that the risks to achieving its employment and inflation goals are roughly in balance.** The economic outlook is uncertain, and the Committee is attentive to the risks to both sides of its dual mandate.

**In light of the progress on inflation and the balance of risks, the Committee decided to lower the target range for the federal funds rate by 1/2 percentage point to 4-3/4 to 5 percent.** In considering **additional** adjustments to the target range for the federal funds rate, the Committee will carefully assess incoming data, the evolving outlook, and the balance of risks. The Committee will continue reducing its holdings of Treasury securities and agency debt and agency mortgage-backed securities. The Committee is strongly committed to supporting maximum employment and returning inflation to its 2 percent objective.

In assessing the appropriate stance of monetary policy, the Committee will continue to monitor the implications of incoming information for the economic outlook. The Committee would be prepared to adjust the stance of monetary policy as appropriate if risks emerge that could impede the attainment of the Committee's goals. The Committee's assessments will take into account a wide range of information, including readings on labor market conditions, inflation pressures and inflation expectations, and financial and international developments.

Voting for the monetary policy action were Jerome H. Powell, Chair; John C. Williams, Vice Chair; Thomas I. Barkin; Michael S. Barr; Raphael W. Bostic; Lisa D. Cook; Mary C. Daly; Beth M. Hammack; Philip N. Jefferson; Adriana D. Kugler; and Christopher J. Waller. **Voting against this action was Michelle W. Bowman, who preferred to lower the target range for the federal funds rate by 1/4 percentage point at this meeting.**

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de cochefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

**Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.**

<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.